

Agence régionale de santé (ARS) CENTRE VAL DE LOIRE
Délégation départementale – LOIRET
Téléphone :
Courriel : ars-cvl-dd45-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Nathalie DUFRENOY
Référence : Alerte n°178547
Date d'émission: 16/10/2026

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**
Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : BORDES (LES)
Localisation : CHATEAU D'EAU - CHATEAU D'EAU COLONNE DE DISTRIBUTION
Point de surveillance : 045000001726
Installation : CHLORATION LES BORDES (TTP 045001251)
Date et heure de prélèvement : 06/10/2026 à 14:24
Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE
Id prélèvement ou reflab : LSE2610-38476

Recommandations / Observations de l'ARS :

Persistance de la non-conformité en chlorothalonil SA (R17888) (métabolite du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020) qui nécessite de prendre des mesures correctives. Cette non-conformité n'entraîne pas de restriction d'usage pour les consommateurs, au regard des connaissances scientifiques actuelles et des instructions de la Direction générale de la santé. Un contrôle sanitaire renforcé est mis en place. Il est nécessaire d'intégrer ce paramètre à votre surveillance pour suivre son évolution. En tout état de cause, cette non-conformité est le témoin d'une vulnérabilité de cette ressource vis-à-vis des pollutions diffuses liées à des activités d'origine anthropique. Je vous engage donc à anticiper l'échéance réglementaire de juillet 2027 afin de réaliser un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) au niveau de vos zones de captages, et de l'étendre à l'ensemble de vos installations de production-distribution d'eau (échéance réglementaire janvier 2029).

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité aux limites de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi	Résultats définitifs
CHLOROTHALONIL R417888	0.215	µg/L		0.1	Oui

POUR INFORMATION :